

ABN AMRO Investment Solutions

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Neuflize Europe Long Short SC EUR Capitalisation

Share Class SC EUR Capitalisation of the Sub Fund ABN AMRO Multi-Manager Funds Verrazzano Europe Long Short

LU1165279875

Ce compartiment fait partie de la SICAV ABN AMRO Multi-Manager Funds, qui est gérée par ABN AMRO Investment Solutions, filiale de la Banque Neuflize OBC.

▶ OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Neuflize Europe Long Short appartient à la catégorie des Fonds à gestionnaire unique.

Le Fonds vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme par une gestion active discrétionnaire de positions longues et courtes en actions de sociétés cotées en Europe en appliquant une stratégie « long/short equity ».

Les positions longues sont mises en œuvre soit par des investissements directs dans les actions soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés négociés de gré à gré tels que des swaps d'actions et des contrats de différence (CFD) ou d'instruments financiers dérivés cotés tels que des futures et des options (le cas échéant sur des indices). Les positions courtes sont mises en œuvre au moyen d'instruments financiers dérivés négociés de gré à gré tels que des swaps de performance, des swaps de paniers d'actions et des CFD ou d'instruments financiers dérivés cotés tels que des futures et des actions (le cas échéant sur des indices).

Le Fonds est géré activement et peut ne pas être comparable à un indice de référence en ce qui concerne sa stratégie.

La monnaie de référence du Fonds est EUR.

Les revenus sont systématiquement réinvestis.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Ce Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) français.

▶ PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le profil de risque et de rendement du Fonds repose sur les fluctuations de valeur subies par un investissement dans ce Fonds. Le classement du Fonds reflète avec une précision raisonnable le risque du Fonds dans les conditions de marché antérieures. Les données historiques sur lesquelles repose le profil ne donnent pas d'indication fiable quant au risque inhérent aux circonstances et évènements dans le futur qui sont différents de ce à quoi le Fonds a été exposé par le passé.

Le profil de risque et de rendement d'un Fonds est fourni à titre indicatif; il ne constitue ni objectif, ni une garantie et peut changer au fil du temps.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que le Fonds est dénué de tout risque. Un potentiel de performance supérieur s'accompagne généralement de risques potentiels plus élevés.

POURQUOI LE FONDS APPARTIENT-IL À CETTE CATÉGORIE SPÉCIFIQUE?

Le niveau de risque de ce Fonds est généralement déterminé par son allocation d'actifs, par les marchés d'investissement et secteurs économiques ainsi que par son exposition aux changes.

Le niveau de risque du Fonds reflète essentiellement le risque qui découle d'une exposition aux actions et instruments financiers dérivés pouvant être soumis à de fortes fluctuations de prix.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après:

Risque lié aux marchés émergents: Les investissements sur les marchés émergents sont susceptibles d'être exposés à une volatilité supérieure à la moyenne. De plus, certains marchés émergents offrent une sécurité inférieure à celle de la majorité des marchés développés internationaux. Aussi, les services des opérations de portefeuille, de liquidation et de conservation pour le compte de Fonds investis sur les marchés émergents peuvent s'accompagner d'un risque supérieur.

Risque lié aux petites capitalisations et aux secteurs spécialisés ou restreints: Les investissements en petites capitalisations ou dans des secteurs spécialisés ou restreints peuvent faire l'objet d'une volatilité supérieure à la moyenne. Les petites entreprises peuvent se trouver dans l'incapacité de générer de nouveaux fonds aptes à soutenir leur croissance et leur développement, leur direction peut manquer de vision ou elles peuvent développer des produits destinés à des marchés nouveaux et incertains.

Risque opérationnel et de dépôt: Certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux; aussi les services de dépôt et de la liquidation offerts au Fonds sur de tels marchés peuvent s'accompagner de risques supérieurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Investment risks » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse https://www.abnamro.com/en/investmentsolutions/fund-range/index.html.

▶ FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais diminuent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,00 %
Frais de sortie	0,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,79 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% du bénéfice net soumis au High Water Mark

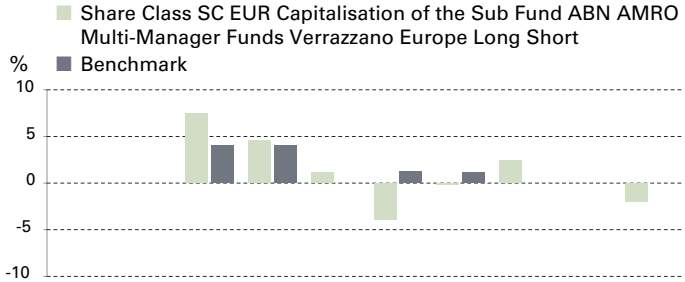
Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximum. Il se peut dans certains cas que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour connaître le montant effectif.

Le pourcentage des frais courants présent ici repose sur les dépenses engagées pendant la période de douze mois clôture le 31 décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et exclut:

- Les commissions de performance
- Les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees and Costs » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse https://www.abnamro.com/en/investmentsolutions/fund-range/index.html.

▶ PERFORMANCES PASSÉES



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
			7,5	4,6	1,1	-3,9	-0,2	2,4		-2,0
			4,0	4,0	0,0	1,2	1,1	0,0		

A

Les performances passées ne sauraient augurer des résultats futurs.

Les performances passées présentées ici tiennent compte de tous les frais et coûts. Les frais d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

La part a été lancée en juillet 2015.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en tant que variation en pourcentage de la Valeur nette d'inventaire du Fonds à la fin de chaque exercice.

A Les performances passées sont fournies sur base de la performance du fonds français Neuflize Europe Long Short géré par Neuflize OBC Investissement et absorbé par Neuflize Europe Long Short en date du 03 juillet 2015.

▶ INFORMATIONS PRATIQUES

Société de gestion
ABN AMRO Investment Solutions, filiale de la Banque Neuflize OBC
3, avenue Hoche - 75008 Paris – France

Banque dépositaire
State Street Bank Luxembourg S.C.A.

Informations complémentaires
Des informations complémentaires sur le Fonds, le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus, sans frais et en langue anglaise, auprès de la Société de gestion, des agents locaux ou sur Internet à l'adresse https://www.abnamro.com/en/investmentsolutions/fund-range/index.html.

Politique de rémunération
Les détails de la politique de rémunération la plus récente de la Société de gestion, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, pourront aussi être disponibles sur le site Internet suivant, une fois que ces derniers auront été approuvés par l'AMF: https://www.abnamro.com/en/investmentsolutions/fund-range/index.html et un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande au siège social de la Société.

Publication des prix
Le dernier prix des actions du Fonds est disponible à l'adresse https://www.abnamro.com/en/investmentsolutions/fund-range/index.html.

Conversion d'Actions
Les actionnaires peuvent demander la conversion de tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre Fonds ou d'une autre catégorie ou classe. Pour obtenir de plus amples informations sur la manière de convertir des actions et sur les règles en vigueur, les actionnaires sont priés de se référer au prospectus (section « Subscriptions, Conversion and Redemptions of Shares »).

Informations spécifiques sur le Fonds
Le présent document d'Informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la SICAV AA MMF, tandis que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont préparés pour la SICAV AA MMF dans son intégralité. L'actif et le passif de chacun des compartiments du fonds à compartiments multiples AA MMF sont séparés en vertu de la loi, aussi seuls les bénéfices ou pertes du compartiment ont-ils un impact sur votre investissement.

D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Les investisseurs trouveront plus de détails à ce sujet dans le prospectus. Pour obtenir de plus amples informations sur les catégories d'actions distribuées au public dans leur juridiction, les investisseurs sont priés de consulter https://www.abnamro.com/en/investmentsolutions/fund-range/index.html.

Législation fiscale
Le Fonds est régi par les lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction du pays de résidence de l'actionnaire, le Domicile du Fonds peut avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples détails, l'actionnaire devrait consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité
ABN AMRO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Neuflize OBC Investissements est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2017.